



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Un office pour piloter la transformation numérique de l'administration cantonale

Face aux enjeux grandissants de numérisation des prestations, de développement de l'administration en ligne et dans la continuité de sa Stratégie numérique, le Conseil d'État crée l'Office de la transformation numérique et de l'appui à l'administration. Utilisant les ressources de l'actuelle Unité de conseil et d'appui en organisation et en management, cette nouvelle entité verra le jour au 1^{er} janvier 2025 et sera rattachée au Secrétariat général du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines. Le poste de chef ou cheffe d'office est mis au concours.

L'administration en ligne se développe progressivement dans le canton de Vaud depuis 2012 avec d'abord la stratégie e-VD, sous l'égide de la Chancellerie et le développement de plusieurs outils transversaux par la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI), comme le portail sécurisé des prestations en ligne ou le moyen d'identification électronique. Aujourd'hui, plus d'une centaine de prestations sont disponibles en ligne pour les particuliers ou les entreprises.

En parallèle à ce développement important, l'administration doit s'adapter en permanence à de nouvelles exigences (protection des données, sécurisation de l'information, orientation usager, etc.). Les services doivent constamment développer de nouvelles compétences, en suivant le rythme toujours plus soutenu des évolutions technologiques. Ils ont ainsi des attentes fortes pour disposer d'outils leur permettant de répondre à des besoins communs, qui amèneront également efficacité, harmonisation et cohérence au sein de l'administration. Le Conseil d'État constate également la nécessité de mieux les accompagner et d'instituer un cadre formalisé pour faciliter l'accès en ligne des prestations à la population et rationaliser les ressources informatiques et humaines.

Afin de piloter efficacement cette transformation numérique et de disposer d'une organisation claire en la matière, le Conseil d'État a décidé de faire évoluer l'actuelle Unité de conseil et d'appui en organisation et en management (UCA) et d'utiliser ses ressources pour créer l'ONA, l'Office de la transformation numérique et d'appui à

l'administration. Dès le 1^{er} janvier 2025, cette nouvelle entité rattachée au Secrétariat général du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH), aura une double mission. D'une part, faciliter la mise en œuvre de la transformation numérique de l'administration dans les services, en proposant une stratégie dédiée, avec des objectifs et un plan d'action sur 5 ans, afin de garantir la transversalité, l'efficacité et l'usabilité pour les citoyennes et citoyens. D'autre part, continuer d'assurer les missions actuelles de l'UCA, en accompagnant l'administration et les services dans leur évolution avec des analyses et du conseil organisationnel et stratégique cherchant l'efficacité et l'efficience dans le fonctionnement de l'État, tout en privilégiant une orientation usagère et usager, ainsi qu'un service public de qualité.

Dans le cadre de ses missions actuelles, l'UCA a acquis une riche expérience en lien avec la numérisation de l'État et une fine connaissance de son fonctionnement, ce qui constitue des atouts majeurs pour mener cette transformation. Le rattachement au SG-DCIRH permettra des synergies avec la Direction générale des ressources humaines pour les éléments impactant l'évolution des postes et des organisations liés à cette transformation, mais aussi une collaboration forte et cohérente avec la DGNSI et la Déléguée au numérique, en charge de la coordination de la mise en œuvre de la Stratégie numérique du Conseil d'État.

Basé sur un nouveau cahier des charges, le poste de cheffe ou chef de l'ONA sera mis au concours prochainement, afin de permettre une entrée en fonction de la personne recrutée au premier semestre 2025.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 21 novembre 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat